ville de Servian

PROJET PEDAGOGIQUE ALP

2024/2025

Table des matières

LA STRUCTURE D'ACCUEIL : 3
LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE SERVIAN : 3
LES MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR : 4
LES PARTENAIRES 4
REGLEMENTATION: 4
LA COMMUNICATION 4
LES ENFANTS 4
LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENFANT DE 6 À 11 ANS. 5
LES CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT DE 3 A 6 ANS. 6
LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION : 7
LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE : 8
L'ÉCHELLE DES SANCTIONS 9
DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT 9
DÉROULEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE: 11
Les mercredis en ALp : 12
Descriptif d'une journée type d'un enfant en accueil de loisirs périscolaire, le mercredi : 12
Les nuitées en ALP: 14
ROLE DE L'ANIMATEUR 14
PHARMACIE 15
RAPPEL SUR LA SECURITE : 15
PLAN VIGIPIRATE : 16
PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (P.P.M.S.) : 16
L'ÉVALUATION 17
CONCLUSION 17
Signature 17

Projet pédagogique

Le présent projet sera notre document de référence pendant l'année 2023/2024 et constitue le contrat pédagogique entre la directrice et l'équipe d'animation.

Nature de l'ACM : *Accueil de loisirs périscolaire*
Coordonnée de l'organisateur : *Mairie de SERVIAN*
Nombre et âge des enfants : *290 enfants de 3 à 12 ans*
Equipe pédagogique : *18 animateurs dont 1 référent sanitaire*
Directrice ALP : MAGNAN Christelle 07.86.02.43.38 christellemagnan@ville-servian.fr

2 SITES : ÉCOLES J.MOULIN ET J.FERRY

LA STRUCTURE D'ACCUEIL :

L'Accueil de Loisirs Périscolaire (ALP) est une structure municipale qui fait partie intégrante du système éducatif du village et des acteurs œuvrant pour l'enfance :
La Municipalité, l'équipe d'animation ainsi que la Direction Régionale de la Cohésion Sociale, de la Jeunesse et des Sports (DDCS) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).
L'ALP est installé au sein de l'école élémentaire, rue Herriot, 34290 Servian.

L'ALP sur J.Ferry dispose d'une salle de sports, d'une salle de restauration,1 salle d'activités, de 2 cours extérieures et de 4 sanitaires. Il accueille les enfants de 6 à 12 ans tous les jours (hors vacances scolaires). Les horaires d'ouverture sont :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30 à 8h45, de 12h00 à 13h55 et de 16h50 à 18h30.

L'ALP J.Moulin dispose d'une salle de motricité, d'une salle de restauration, de deux salles d'activités de 2 cours extérieures et de 2 sanitaires. Il accueille les enfants de 3 à 6 ans tous les jours (hors vacances scolaires). Les horaires d'ouverture sont : Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 7h30à 8h30, de11h30 à13h30 et de 16h30 à18h30

LE PROJET EDUCATIF DE LA COMMUNE DE SERVIAN :

« C'est par l'accès à l'éducation que nous permettons à chaque individu de s'affirmer, de s'intégrer dans la société et d'être partie prenante de son évolution ». L'éducation est un axe prioritaire de la politique de la commune, elle est construite autour de ses valeurs :

- Développer la citoyenneté au travers de l'écologie
- Développer l'accès à la culture
- Vaincre le décrochage scolaire

LES MOYENS MIS À DISPOSITION PAR L'ORGANISATEUR :

La commune de Servian emploie l'équipe d'encadrement qui est composée d'une directrice, de18 animateurs permanents.
Sur Jules Ferry l'équipe est renforcée de 3 enseignants sur les temps d'activités du soir.
Elle met à disposition les locaux de l'école et, selon les besoins, les équipements municipaux adaptés aux activités et à l'accueil des enfants (salle polyvalente, halle aux sports, jardin…).

Humains

- Mme MAGNAN Christelle titulaire du BPJEPS LTP assure la direction de l'ALP. Elle est accompagnée de 18 animateurs. 10 Diplômées de CAP petite enfance et 6 avec un BAFA + 1BAFA en cours et 1 non diplômé.

Matériel

- Une armoire pédagogique prévue dans chaque école, au préalable par l'équipe : équipement sportif, outils, feutres, matériel pour activités manuelles, jeux de société…

Financiers

- L'organisateur attribut à l'ALP un budget de 4500 euros par an

Plus un petit budget variable pour nous permettre d'aller faire des courses pour les goûters communs, ainsi que l'achat de petit matériel si nécessaire.

LES PARTENAIRES

Voici la liste non exhaustive de nos principaux partenaires.

- La CAF (Caisses d'Allocations Familiales)
- La SDJES (Service départementale à la jeunesse et a l'engagement aux sports)
- Le Conseil Général
- La MJC de Béziers et de Servian (Maison des Jeunes et de la Culture)
- Les associations de la ville : Le comité des fêtes, l'association des jeunes sapeurs pompiers…

REGLEMENTATION:

Celle en vigueur dans les centres habilités SDJES.
Tous les intervenants sont déclarés sur le site de la SDJES (**Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports)**

LA COMMUNICATION

L'organisateur s'engage à mettre en place une communication efficace avec les familles en amont (courrier), pendant (informations et nouvelles communiquées directement aux parents.
Mais aussi :

- Mise en ligne des informations sur le site internet de la ville
- Affichage sur les panneaux lumineux et sur les panneaux devant les écoles.
- Illiwap application station école. LES ENFANTS

L'ALP est destiné aux enfants de 3 à 11 ans.
Il est important de prendre en compte les spécificités de cette tranche d'âge pour toute pratique en particulier sportive. L'équipe devra s'adapter à la différence d'âge, de genre et de développement d'un point de vue morphologique, psychomoteur, psychologique et sociologique dans la mesure de leurs connaissances et de leurs savoirs.

LES CARACTÉRISTIQUES DE L'ENFANT DE 6 À 11 ANS.

Affectifs	• La personnalité s'affirme • Besoin de sécurité morale et matérielle, besoin de dédramatiser pour se rassurer • Besoin d'affection • Vie d'équipe, besoin de copains • Capacités de coopération et de discussions
Intellectuels	• Explorer, manipuler, coordonner • Rêver, mémoriser • Perfectionner ses attitudes • Âge des principales acquisitions • Recherche de savoir • Indépendant pendant le jeu • Il acquiert la logique mathématique / apprentissage de la lecture • Découverte du monde (animal) (curiosité de leur vie) • Enfant a de l'énergie pour faire des apprentissages
Sociaux	• école • Importance grandissante du groupe, ou de la bande • Faire pour les autres, aider • L'amitié : meilleur ami • Sens des responsabilités • Intérêt pour l'environnement • Distinction garçon/fille • Parents ne sont plus les seules références
Physiques	• Maîtrise du corps • Maîtrise de l'esprit • Besoin de se dépenser • Se fatiguent vite et récupèrent vite • Toujours dans l'imaginaire mais plus de rapport à la réalité • Besoin de dormir (environ 10 h) • Bon appétit
Psychologiques	• Découverte de l'autre, du MONDE • Prévalence de la tendresse sur les désirs sexuels • Oui aux valeurs des adultes • Obéissance • Stade de la personnalité polyvalente (WALLON) • Ne croit plus en la toute puissance parentale / se détache des parents • Recherche des autres • Référence aux adultes qu'il connaît (père, couple…) • Découverte de la vie, de la mort aussi • Phase de latence (FREUD) cela ne signifie pas que la sexualité n'existe pas! • Intériorisation • Établir des règles du jeu • Essaie de se donner une morale (maîtrise du non) • Importance du mensonge • Essaie de braver l'interdit parental (bêtises multiples)

LES CARACTERISTIQUES DE L'ENFANT DE 3 A 6 ANS.

Affectifs	• Problème de séparation avec la mère • Egocentrisme affectif Complexe de Caïn (jalousie entre frère et/ou sœur) • S'assure/recherche l'approbation des adultes Complexe d'Œdipe (repousse le parent du même sexe et est attiré par l'autre) • Affirmation de soi, vers 3 ans il commence à dire « je » : signe de son individualisation en marche (Accès à une meilleure autonomie) • Curiosité concernant la sexualité, la naissance... (Parfois comportement de voyeuriste, d'exhibitionniste, banal à cet âge) • Crise d'opposition des trois ans (période du non !)
Intellectuels	• Développement de la fonction symbolique avec un système de représentation mentale des objets et des êtres • Grande curiosité • Acquisition des notions temporelles • Acquisition du langage et de son vocabulaire • Développement de l'imaginaire, mais imagination encore fertile et encore interpénétration entre l'imaginaire et le réel. • Gout pour le merveilleux et le magique
Sociaux	• Phase de pré-socialisation (Tendance à aller vers l'autre) : • Développement des relations sociales Commence à appréhender le concept de partage • Apprentissage de la vie en collectivité Développement du jugement moral • Période de la morale « hétéronome », c'est l'adulte qui doit expliquer les valeurs, édicter les règles, donner les limites et les exigences nécessaires, l'enfant s'y soumet sans beaucoup d'esprit critique possible. • Prise de conscience de sa différence sexuelle • Développement de sa pensée • Développement du langage verbal • Développement de la participation • Égocentrisme, limite coopération
Physiques	• Acquisition de la motricité globale et de l'automatisation progressive des mouvements : • Vitesse Équilibre Latéralité (identification de la gauche et la droite) • Coordination des mouvements • Acquisition des notions spatiales • Différentiation et enrichissement du schéma corporel (représentation mentale de son corps et de sa dynamique) • Évolution de la motricité fine et de la préhension, de l'expression graphique • Développement de son autonomie (N'a pas encore acquis le sens de la priorité)
Psychologiques	• Commence à parler de façon correcte. • Dessine un bonhomme. • Commence à compter, mais n'a pas la notion de nombre ni de quantité. • Reconnaît ce qu'il mange. • Commence à distinguer hier et demain. • Pose beaucoup de questions. • Demande la signification de mots abstraits ou nouveaux. • Peut reconnaître les couleurs. Peut copier des formes simples. • Manifeste de l'intérêt pour l'activité des adultes. • S'intéresse aux âges. • Invente des jeux et peut changer les règles. • Fragilité de l'attention qui est accaparée par les stimulations extérieures. • Turbulences et espièglerie. • Age du merveilleux et de l'affabulation. • Revit dans ses jeux des moments vécus. • Compétition avec les parents.

LES INTENTIONS PÉDAGOGIQUES DE L'ÉQUIPE D'ANIMATION :

L'équipe de l'ALP s'engage à offrir un accueil optimal aux enfants et aux familles, en garantissant une qualité éducative élevée. Consciente de son rôle essentiel dans l'éducation, elle met en œuvre les moyens pédagogiques nécessaires pour atteindre cet objectif fondamental.

L'ALP est conçu comme un lieu de découvertes et d'échanges, agréable pour créer des souvenirs d'enfance et grandir sereinement. Cela implique une participation active des enfants, une préparation soignée des activités, et des relations de qualité au quotidien (entre enfants, entre adultes et enfants, et entre adultes). L'équipe engage régulièrement des discussions et des réflexions sur des sujets pédagogiques et les défis rencontrés dans la pratique professionnelle.

Les objectifs du Projet Pédagogique ont été définis en prenant en compte le Projet Educatif de l'organisateur, le Projet de Direction de la directrice, ainsi que les objectifs et les compétences professionnelles de chaque membre de l'équipe, tout en définissant les besoins des enfants de la ville.

Pour atteindre nos objectifs, nous proposons tout au long de l'année des projets et des animations sur des thèmes liés au patrimoine culturel, aux arts, au sport, et à la citoyenneté, en collaboration avec des intervenants extérieurs, les associations locales et d 'autres partenaires du territoire.

Pour assurer une meilleure orientation des enfants et garantir leur sécurité :

- Le ratio d'encadrement est de 1 animateur pour 14 enfants pour les 3- 5 ans et de 1 animateur pour 18 pour les + de 6 ans.
- Les inscriptions doivent être effectuées avant mercredi soir minuit via le portail famille.
- Les inscriptions sont possibles selon les souhaits des parents pour la semaine suivante.

LES OBJECTIFS DE L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE :

Objectifs généraux	Objectif opérationnels	Moyens
Favoriser l'autonomie de l'enfant	Développer la confiance en soi Permettre à chaque enfant de prendre sa place au sein d'un groupe	Favoriser les dépassements de soi et encourager les enfants. Développer la médiation, et les activités collectives
Le respect du rythme de l'enfant	Dialoguer avec l'équipe scolaire pour connaitre l'état de stress, de fatigue des enfants. Adapter les activités aux rythmes et besoins des enfants Etre à l'écoute des propositions des enfants/ faire différentes propositions aux enfants et les laisser choisir	Laisser le droit de ne pas participer à l'activité Demander différents matériels ou jeux pour se détendre ou jouer Faire des votes à mains levées par les enfants
Favoriser l'intégration des enfants en situation de handicap	Permettre aux enfants en situation de handicap de participer aux activités. Faire des demandes de subventions aux organismes (caf…)	Dialoguer avec les AVS et l'enseignant de la classe Ulis, ainsi que les parents afin de mieux accompagner l'enfant. Faire de la coopération, (enfants/enfants) pour faciliter l'accès aux activités

L'ÉCHELLE DES SANCTIONS

8. Exclusion définitive de l'ALP

7. Exclusion partielle de l'ALP

6. Entretien à plusieurs (Parents, animateurs…) **+ Contrat élargi**

5. Entretien et contrat (concret et court)

4. Exclusion de l'animation et remarque aux parents.

3. Isoler 5 minutes

2. Écarter du groupe (effet de groupe)

1. Remarque individuelle ou collective, réparation si nécessaire.

En cas de fait grave (violence…) une exclusion immédiate peut être prononcée

L'échelle des sanctions en accueil de loisirs est utilisée pour instaurer un cadre clair et juste, tout en étant adaptée aux besoins spécifiques des enfants, notamment ceux en situation de handicap, afin de garantir une inclusion respectueuse et équitable.

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE DE L'ENFANT

Jules Ferry

7h30 **8h45** **11h55** **13h55** **16h55** **18h30**

Jean Moulin

7h30 8h30 11h35 13h35 16h35 18h30

Les enfants scolarisés sur la commune, sont accueillis :

LE MATIN DE MANIÈRE ÉCHELONNÉE EN ALP

Les animateurs leur proposent un accueil adapté à leurs besoins et à leurs envies. Différents ateliers sont proposés aux choix pour les enfants. Les activités calmes sont privilégiées. Un temps d'échange avec les parents se fait si besoin pour une meilleure transition

Jules FERRY

Types d'ateliers proposés dans les phases d'ALP matin

- Dessins
- Jeux de sociétés
- Coin lecture
- Sports

Jean MOULIN

Types d'ateliers proposés dans les phases d'ALP matin ¬

- Dessins
- Jeux de sociétés Lego, Kapla, …
- Poupée, dînette, voitures,
- Coin lecture

LORS DE LA PAUSE MÉRIDIENNE

Avant et après le repas, les enfants sont pris en charge dès la sortie des classes par l'équipe d'animation qui assure :

- l'appel en classe le matin par un agent de restauration.
- la prise en charge et l'accompagnement en rang des enfants
- différentes animations sont proposées en ALP pour les enfants. Elles sont en relation avec les objectifs définis par le PEDT -le passage aux toilettes
- le lavage des mains des enfants
- l'entrée et la sortie dans le calme dans la salle de restauration

Types d'ateliers proposés dans les phases d'ALP soir et temps méridien

- « Ramène ta graine! »
- « Octobre rose »
- « Nos amis de la terre et des déchets » uniquement à J. FERRY.
- « C'est moi qui choisis ! » uniquement à J. FERRY.
- « L'ALP fait son cinéma »
- « L'ALP fait son grand défilé »
- « L'ALP au festival de Servian »

ALP SOIR

Après l'appel, les activités sont proposées. Puis, jusqu'à l'arrivée des parents, des activités sont proposées selon l'envie et les besoins des enfants (détente, jeux sportifs, jeux de société, repos, bricolage...).

DÉROULEMENT DE LA PAUSE MÉRIDIENNE:

Le temps de la pause méridienne de 2h comprend un temps de repas de 40 minutes plus un temps activités ou de jeux libres en fonction du choix de chaque enfant. En cas de pluie, les activités intérieures sont privilégiées.

- Le pointage des enfants est effectué le matin dans chacune des classes.
- La salle de restauration est utilisée en deux services afin de respecter la capacité d'accueil de la salle.
- Le passage aux toilettes et le lavage des mains est un temps obligatoire avant et après chaque déjeuner.

Voici l'organisation :*

Jules FERRY	*Jean MOULIN*
Les enfants mangent en self	Les enfants mangent en 2 services

**L'ordre peut varier en fonction des besoins des enfants ou des activités programmées.*

Avant ou après manger les enfants sont en activités ALP en fonction du planning.
un temps calme de 10min en fin de l'ALP temps méridien est fait avant le retour en classe.

Les mercredis en ALP :

La journée type en Alp les mercredis

3-5 ANS		6-11 ANS	
7H30-9H00	Accueil échelonné (temps libre)	7H30-9H00	Accueil échelonné (temps libre)
9h00-12h00	Appel , présentation des activités temps d'activité	9h00-12h30	Appel , présentation des activités temps d'activité
12h00-13h00	Temps de repas	12h30-13h30	Temps de repas
13h00-13h30	Temps de relaxation (baby yoga, histoire...) début de sieste	13h00-14h00	Temps calme , zen
13h30-16h00	Appel , présentation des activités temps d'activité (fin de sieste 15h30)	14h00-16h00	Appel , présentation des activités temps d'activité
16h00-17h00	Goûter et petits jeux	16h00-17h00	Goûter et petits jeux
17h00-18h30	Départ échelonné (temps libre)	17h00-18h30	Départ échelonné (temps libre)

Un accueil ou un départ est possible entre 11h45 et 12h15 et entre 13h30 et 14h00 en fonction des inscriptions .

Descriptif d'une journée type d'un enfant en accueil de loisirs périscolaire, le mercredi :

7h30 - 9h00 : Accueil échelonné
Dès 7h30, les enfants sont accueillis dans un cadre chaleureux pour démarrer leur journée en douceur. Cette période est marquée par un accueil échelonné qui se compose de trois temps distincts :
- Donner à jouer : Les animateurs proposent aux enfants divers jeux qu'ils peuvent choisir pour se divertir.
- Laisser à jouer : Les enfants sont libres de jouer à leur guise, selon leurs envies, et d'explorer différents espaces de jeu.
- Faire jouer : Les animateurs encadrent des petits jeux collectifs pour encourager la participation et la coopération entre les enfants.

9h00 - 9h15/9h30 : Appel et lancement des activités
Vers 9h00, un appel est effectué pour s'assurer que tous les enfants sont présents, puis les activités du matin débutent entre 9h15 et 9h30.

Elles sont adaptées en fonction de l'âge des enfants et peuvent être créatives, sportives, ou basées sur des jeux d'extérieur ou d'intérieur.

9h15 - 12h00/12h30 : Activités du matin
- Pour les enfants de 3 à 5 ans : Les activités se terminent à midi. Elles sont souvent plus courtes et ludiques, avec des moments de jeux calmes et des ateliers manuels pour stimuler leur imagination.
- Pour les enfants de 6 à 11 ans : Les activités se poursuivent jusqu'à 12h30, avec des défis plus complexes, des ateliers créatifs, ou des jeux collectifs en extérieur.

12h00/12h30 - 13h30 : Temps du repas
Le repas est un moment convivial partagé avec les animateurs. Ce temps de pause permet aux enfants de se retrouver autour d'un bon repas, dans un esprit de détente et de partage. Les animateurs sont présents pour accompagner et encadrer le repas tout en encourageant les discussions et les échanges entre enfants.

13h30 - 14h00 : Temps de relaxation ou sieste
Après le repas, un temps de relaxation est proposé :
- Pour les plus petits (3 à 5 ans) : Une sieste est organisée pour leur permettre de se reposer.
- Pour les plus grands (6 à 11 ans) : Un temps calme est mis en place, avec des activités relaxantes comme la lecture ou des jeux calmes.

14h00 - 16h00 : Activités de l'après-midi
Les activités de l'après-midi reprennent à 14h00. Elles sont variées : jeux de groupe, ateliers manuels, activités sportives ou encore sorties selon le programme du jour. Les animateurs encadrent ces moments pour garantir un apprentissage ludique et une bonne cohésion entre les enfants.

16h00 - 16h30 : Goûter
Un goûter est servi à 16h00, un moment apprécié des enfants pour se retrouver et partager une collation ensemble. C'est un temps de détente avant de finir la journée.

16h30 - 17h00 : Rangement collectif
Les enfants participent au rangement de leurs espaces de jeux et d'activités, un moment collectif qui permet de les responsabiliser tout en leur apprenant à respecter les lieux et les matériels utilisés.

17h00 - 18h30 : Départs échelonnés et temps libre
Les départs s'effectuent de manière échelonnée entre 17h00 et 18h30. Durant ce temps, les enfants qui attendent encore leurs parents peuvent profiter d'un temps libre sous la surveillance des animateurs. Ils sont libres de jouer, de discuter entre eux ou de participer à des petits jeux proposés par les animateurs.

Ce rythme permet aux enfants de profiter d'une journée équilibrée, alternant entre moments de détente, de jeux libres et d'activités encadrées. Le planning des activités est disponible sur le site de la ville et affiché devant les écoles.

Les nuitées en ALP:

Dans le cadre de notre projet pédagogique, des nuitées peuvent être organisées en fonction des besoins et des envies des enfants, ainsi que des projets d'animation. Ces nuitées, créées en collaboration avec les animateurs, se dérouleront automatiquement sur le site de l'école et seront déclarées auprès de Jeunesse et Sports. Le tarif appliqué sera celui en vigueur, conformément à la grille tarifaire annexée au règlement intérieur.

ROLE DE L'ANIMATEUR

Les animateurs auront tous le même rôle : assurer la sécurité physique, morale et affective des enfants et mettre le projet pédagogique en place.

Auprès des enfants :

- être garant de la sécurité physique, morale et affective
- être à l'écoute des enfants/jeunes, de leurs besoins et de leurs envies et répondre à leurs demandes
- leur laisser la possibilité d'agir par eux-mêmes (autonomie, responsabilités, initiatives) et d'avoir leurs propres opinions
- savoir accepter le refus
- être force de proposition et s'adapter quand une activité ne fonctionne pas
- savoir adapter l'activité à l'âge des enfants
- gérer complètement son action de la préparation jusqu'au rangement
- respecter les enfants/jeunes en tant qu'individu à part entière
- faire part au référent pharmacie des problèmes survenus au cours de la journée (mêmes minimes) ainsi qu'au directeur.
- connaître différentes règles de sécurité essentielle quant aux activités
- appliquer et transmettre des règles de vie et de conduite

Avec l'équipe :

- les respecter
- savoir travailler en équipe et écouter l'autre
- participer aux réunions ou bilans
- savoir se remettre en question et avoir un positionnement sur son action
- respecter le travail de l'autre

Avec les parents

- discuter avec les parents lorsqu'ils sont demandeurs
- savoir répondre à des demandes d'organisation ou les orienter vers les personnes concernées
- être présent pendant la réunion d'information sur les projets.

PHARMACIE

Aucune directive officielle ne spécifie ce que doit contenir la trousse de secours. La trousse de secours doit être adaptée selon le nombre de personnes concernées par la sortie (enfants et adultes), le milieu environnant (montagne, mer, campagne, etc.), les activités physiques ou sportives prévues. La trousse ne doit contenir que des produits et du matériel pouvant être utilisés pour soigner les égratignures et les petites plaies. Il est fortement conseillé d'y insérer un récapitulatif des principaux numéros d'urgences (Samu, Pompiers, centre antipoison…) ; ainsi que les coordonnées téléphoniques de la structure et de ses responsables.

Chaleur : La chaleur expose particulièrement les enfants au coup de chaleur et au risque de déshydratation rapide : ils sont plus sensibles à ces risques du fait de leur jeune âge (thermorégulation moins efficace, part d'eau dans leur poids corporel plus importante que celui de l'adulte)
HYDRATAION REGULIERE OBLIGATOIRE

RAPPEL SUR LA SECURITE :

- Dans la cours, ne pas rester en groupe ; se répartir dans tout l'espace pour une meilleure surveillance.
- Bien noter chaque information sur le cahier de liaison mis à disposition.
- Vérifier la liste des personnes autorisées à récupérer l'enfant, sur la fiche d'urgence et contrôler l'identité de la personne.
- Est important de bien compter les enfants régulièrement et de respecter les consignes de sécurité

Chaque soin doit être notifié sur le cahier de pharmacie. En cas d'accident une fiche d'information aux parents doit être remplie en double pour être remise le soir, à la personne qui récupère l'enfant (soit par l'animateur, soit par le biais de l'école.
Si un enfant se cogne à la tête et présente les symptômes suivants :
-perte de conscience, maux de tête, troubles du comportement, vomissements, ou blessure Importante appeler le 15 (se munir de la fiche d'urgence de l'enfant avant d'appeler) et prévenir les parents.

En cas d'accident : protéger, alerter (15), secourir. Il est important de bien compter les enfants régulièrement et de respecter les consignes de sécurité.
Pour la fermeture, bien vérifier chaque porte et fenêtre.
Les portes de l'ALP doivent etre fermées à clés durant l'accueil des enfantS.

PLAN VIGIPIRATE :

Le plan Vigipirate est maintenu au niveau le plus élevé « alerte attentat ». L'accès à l'accueil de loisirs est contrôlé. Les parents sont accueillis à la porte de l'établissement ou à la grille des cours, et ne sont pas autorisés à circuler dans le bâtiment sans la surveillance d'un animateur. Chaque accès au bâtiment doit être verrouillé, les issues de secours étant déverrouillables facilement de l'intérieur (verrous, portes ou ouvertures par de doubles portes). Pour Jules FERRY une personne présente sur site doit être munie du pass général de façon à assurer un accès total des lieux en cas de besoin d'y entrer ou de s'y confiner. Chaque portail d'accès aux écoles doit être bien fermé, à la fin de chaque temps périscolaire.

PLAN PARTICULIER DE MISE EN SURETE (P.P.M.S.) :

Le PPMS est élaboré par l'établissement scolaire et la directrice ALP. IL est soumis au conseil d'école et communiqué à l'inspection académique, au recteur, au maire pour qu'il soit en cohérence avec le plan communal de sauvegarde et tienne compte des différents temps de présence de l'élève.

Il existe 3 PPMS : attentat, tempête, risque nucléaire. La malle contenant les consignes et le matériel de confinement se trouve :

-Jean Moulin : bureau directrice / bat.2 (stockage 4 et 5)

-Jules Ferry : restaurant scolaire / bureau directrice

L'ÉVALUATION

On évaluera tout au long de l'année les objectifs pédagogiques fixés (respect des rythmes de vie, participation des enfants, ...) les projets d'activités (choix, diversité, d'où viennent les propositions ? préparation et satisfaction des enfants ?)
Concernant les adultes, au niveau individuel, on évaluera si le projet pédagogique est respecté, évalué, transformé (c'est-à-dire que les activités aient un but pour les enfants), le travail en équipe, (Respect des collègues, prise d'initiatives, participation active et constructive), le comportement et relation avec les enfants (être en cohérence entre ses idées et son comportement), le sens des responsabilités, la connaissance et le respect de la règlementation, prise en compte de mes remarques faites en réunion ou pendant les moments informels (accepter la critique et se remettre en question).
Retour positif ou négatif aux parents
L'équipe d'animation se réunira tous les jours afin d'évaluer les besoins et de réajuster, si nécessaire

CONCLUSION

L'ALP devrait contribuer à l'épanouissement de la personnalité des enfants, à les aider dans l'apprentissage de l'autonomie, de la responsabilité, du respect de soi et des autres, de la découverte d'une autre façon de vivre, mobiliser leurs compétences, les étendre, les familiariser avec un milieu qui sort de leur quotidien et le leur faire apprécier.
Ce projet n'est pas seulement la trame de l'accueil de l'enfant, il représente également un engagement moral de la part de tous les adultes qui mettront alors un point d'honneur à le respecter.
Cette expérience devrait contribuer grandement à l'enrichissement et la maturité de l'enfant présentement et à venir...

Signature